

La politique de prévention des risques

Un risque naît du croisement entre un enjeu (les installations humaines) et un aléa (phénomènes naturels ou technologiques). Le risque majeur est un phénomène dont les conséquences sont catastrophiques pour la collectivité.

La politique française de gestion des risques majeurs vise à répondre à trois objectifs afin de rendre les personnes et les biens moins exposés et moins vulnérables :

- prévenir les dommages, réduire leur ampleur et les réparer ;
- informer les citoyens afin qu'ils deviennent acteurs dans cette gestion ;
- gérer efficacement les crises et les catastrophes quand elles surviennent.

Elle s'appuie sur 7 principes majeurs : la connaissance des phénomènes, de l'aléa et du risque, la surveillance, l'information préventive et l'éducation des populations, la prise en compte des risques dans l'aménagement et l'urbanisme, la réduction de la vulnérabilité, l'anticipation de la crise et le retour d'expérience.

Un département soumis aux risques

Le département est exposé à des inondations de plaine et, dans le massif pyrénéen, à des crues torrentielles. Les inondations les plus importantes se sont produites en 1875, elles ont touché l'ensemble de la vallée de la Garonne et fait plus de 200 victimes. Plus récemment, les inondations de 1925 sur la Pique, de 1977 sur la Save ou de juin 2013 sur la partie pyrénéenne de la Garonne ont également été catastrophiques.

Pour autant, le risque inondation n'est pas le seul risque affectant le département.

En 2001, l'accident de l'usine AZF à Toulouse a fait 31 victimes, plus de 4500 blessés et a rappelé le risque lié aux installations industrielles. Le département ne compte pas moins de 11 sites classés SEVESO seuil haut.

Le risque de mouvements de terrain est présent dans la partie montagneuse du sud du département et tout le long de la Garonne et de l'Ariège où les falaises de molasse sont sensibles aux fluctuations des cours d'eau. Les accidents les plus graves se sont produits dans le secteur pyrénéen en 1865, 1911 et 1925. En 2004, à Noé, l'effondrement d'une falaise a nécessité l'évacuation de plusieurs maisons. Parmi les autres risques connus dans le département, on peut citer les avalanches (en secteur montagneux), le séisme (en particulier dans le sud du département), les feux de forêts, les risques liés aux effondrements de cavités souterraines ou encore ceux liés à la potentielle rupture des grands barrages.

Des missions multiples pour la DDT

La DDT, en lien avec les services de la Préfecture (SIRACEDPC) et de la DREAL assurent les missions relatives à l'information et la prévention des risques dévolues à l'État.

La mission principale de la DDT est l'élaboration des Plans de Prévention des Risques (co-élaboration avec la DREAL pour des cas particuliers de risques technologiques). Ces plans créés par la loi du 2 février 1995 et renforcés par la loi du 30 juillet 2003 sont élaborés dans toutes les communes à risque et autour de tous les sites classés « SEVESO seuil haut », selon un programme établi par le Préfet.

En Haute-Garonne, le programme de réalisation des PPR naturels a inventorié 297 communes prioritaires. Il existe 11 sites SEVESO devant faire l'objet d'un PPRT. Au 1er mars 2014, 133 communes bénéficient d'un PPR approuvé, 23 d'un PPR sur le point d'être approuvé, et 40 d'un PPR en cours d'élaboration. Enfin 4 sites SEVESO ont un PPRT approuvé.

La DDT incite les communes à la réalisation de leur PCS (Plan communal de Sauvegarde, réalisé sous la responsabilité du maire pour planifier les actions communales de la gestion de crise en cas d'événements majeurs) et à la nécessité de le maintenir opérationnels par des mises à jour, des exercices et des retours d'expérience.

La DDT produit des connaissances dans ce domaine. Elle porte à connaissance des communes toutes les informations dont elle dispose sur les risques et assure leur mise à jour et le bon fonctionnement du dispositif Information Acquéreur Locataire. La loi du 30 juillet 2003 a instauré l'obligation pour le vendeur ou le bailleur d'un bien exposé à un risque naturel ou technologique d'en informer l'acquéreur ou le locataire.

Elle donne un avis sur la prise en compte des risques dans les documents de planification des collectivités (SCOT, PLU). En l'absence de PPR approuvé, elle donne aussi un avis sur les permis de construire en zones de risques.

Enfin, en cas d'événement majeur, elle appuie le Préfet dans la gestion de la crise et la mise en œuvre des secours, puis dans la conduite des retours d'expérience.

voir aussi...

Le site des services de l'Etat en Haute-Garonne (www.haute-garonne.gouv.fr) rassemble l'ensemble des informations disponibles dans les rubriques

- Publications (dispositif Informations Acquéreur Locataire IAL)
- « Politiques Publiques/Environnements-Eau/Risques » (Dossier Départemental sur les Risques Majeurs (DDRM), Plan de Prévention des Risques (PPR), Atlas des zones inondables sur les communes ne bénéficiant pas d'un PPR)



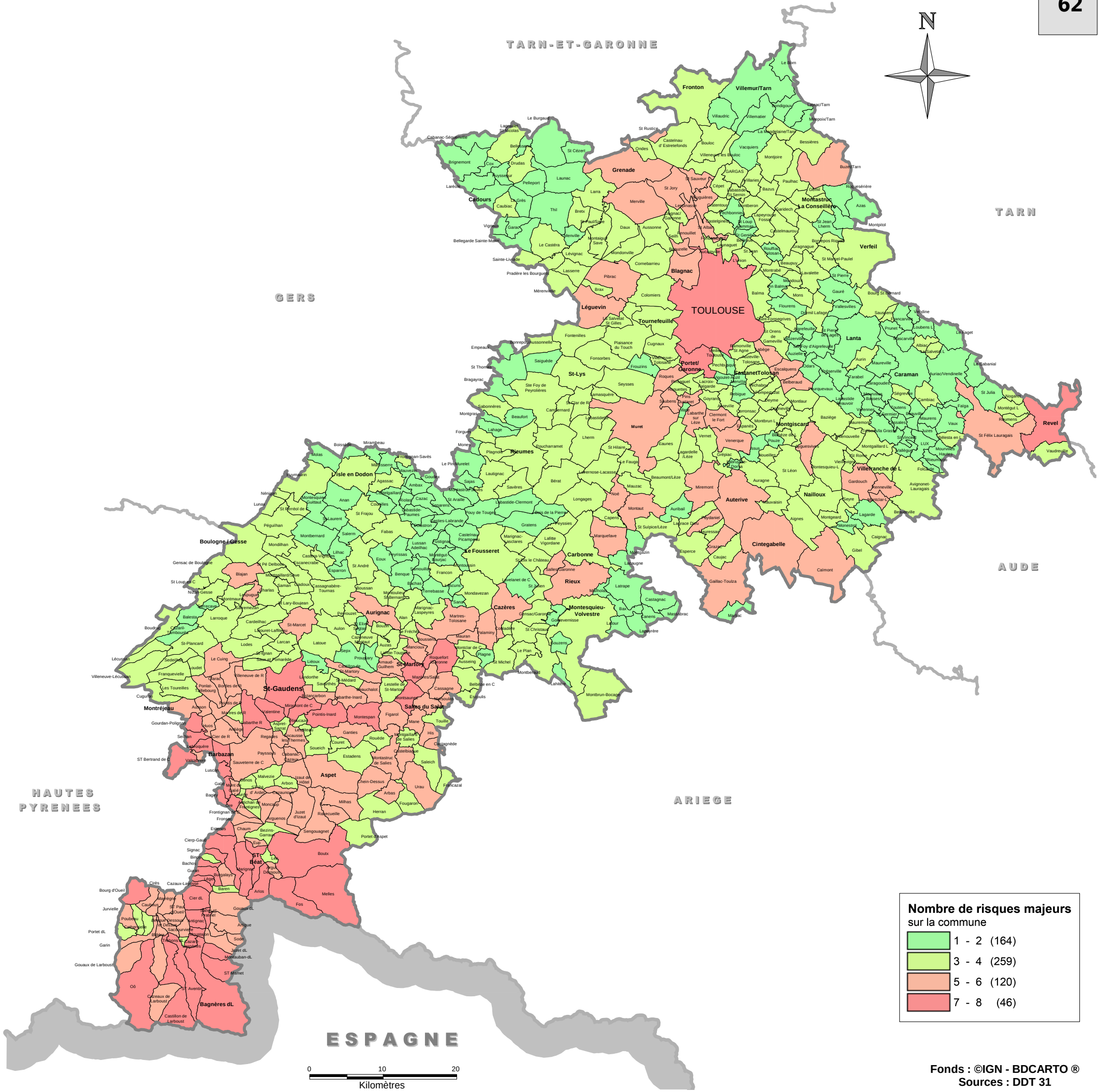
Chiffres clés

467	Communes concernées par un risque d'inondation
11	Établissements Seveso seuil haut en fonctionnement
147	Communes concernées par des mouvements de terrain
196	PPRn approuvés ou en cours d'élaboration
11	PPRt approuvés ou en cours d'élaboration

Le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM) est de la responsabilité du Préfet. Il réunit les informations disponibles, techniques ou historiques, sur les risques majeurs, naturels et technologiques, susceptibles de se produire en Haute-Garonne. Il permet notamment aux collectivités d'élaborer leurs Documents d'Information Communaux sur les Risques Majeurs (DICRIM). La carte ci-contre est extraite du DDRM, elle recense le nombre de risques auxquels sont soumises les communes du département.

Le département est ainsi concerné par la plupart des risques majeurs : inondation et crue torrentielle, mouvement de terrain, avalanche, séisme, risque technologique (établissements SEVESO), feux de forêts. Parmi ceux-ci, le risque d'inondation concerne le plus de communes (467 sur les 589 communes du département).

Le DDRM du département 31 est disponible en ligne à l'adresse internet suivante : <http://www.haute-garonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-eau-risques-naturels-et-technologiques/Risques-naturels/Information-et-prevention-des-risques/Dossier-Departemental-des-Risques-Majeurs-DDRM>



Risque inondation

Le risque d'inondation est le risque qui touche le plus de communes en France. Le département ne fait pas exception, 80 % des communes sont concernées par une zone inondable plus ou moins étendue.

L'urbanisation du territoire n'a pas toujours tenu compte du caractère inondable des terrains.

Depuis 1995, les Plans de Prévention des Risques (PPR) permettent de réglementer l'urbanisation en fonction des risques. Dans le département, en décembre 2013, 196 communes bénéficient d'un PPR approuvé ou en voie de l'être.

L'ensemble des informations relatives aux risques en Haute-Garonne sont disponibles à l'adresse internet suivante :

<http://www.haute-garonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-eau-risques-naturels-et-technologiques/>

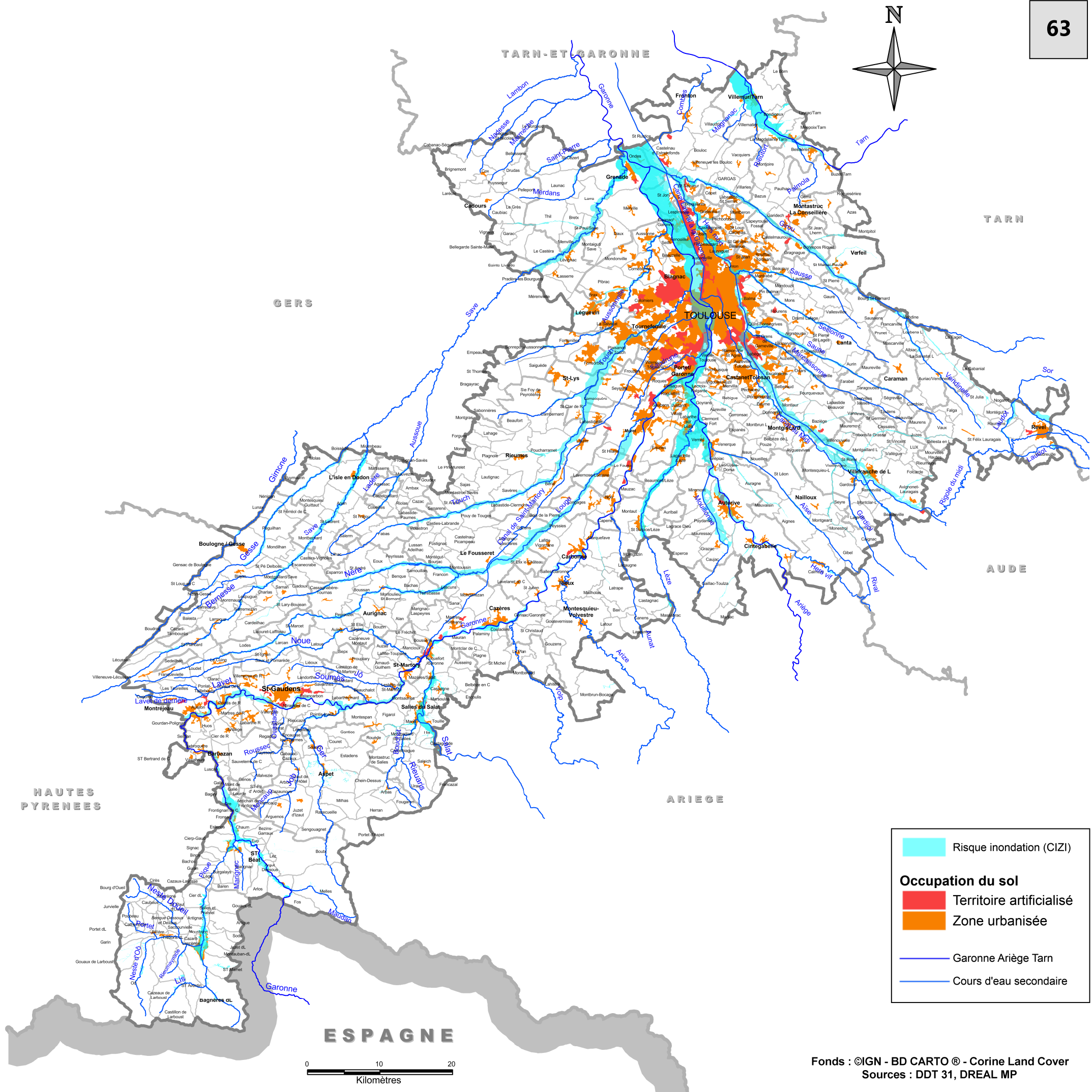
Droits et obligations des riverains :

Les propriétaires riverains d'un cours d'eau sont tenus d'effectuer un entretien courant régulier (retrait des embâcles, élagage de la végétation...) afin de maintenir l'écoulement naturel des eaux.

Cette obligation s'applique également aux riverains d'un cours d'eau domanial.

Une collectivité peut se substituer à l'obligation d'entretien par une déclaration d'intérêt général (DIG) en application des dispositions de l'article L211-7 du code de l'environnement.

A Toulouse, la Garonne est bordée par 16 km de digues (sur les deux rives) dont la gestion est partagée entre l'État, la ville et des propriétaires privés (EDF, CHU ou usine hydroélectrique du Martinet).



Sécurité routière

Chaque accident corporel de la circulation fait l'objet d'un Bulletin d'Analyse des Accidents Corporels de la Circulation (BAAC) édité par les forces de l'ordre. Le bilan accidentologique est réalisé d'après ces fichiers BAAC fournis par les forces de l'ordre pour les années 2008 à 2012.

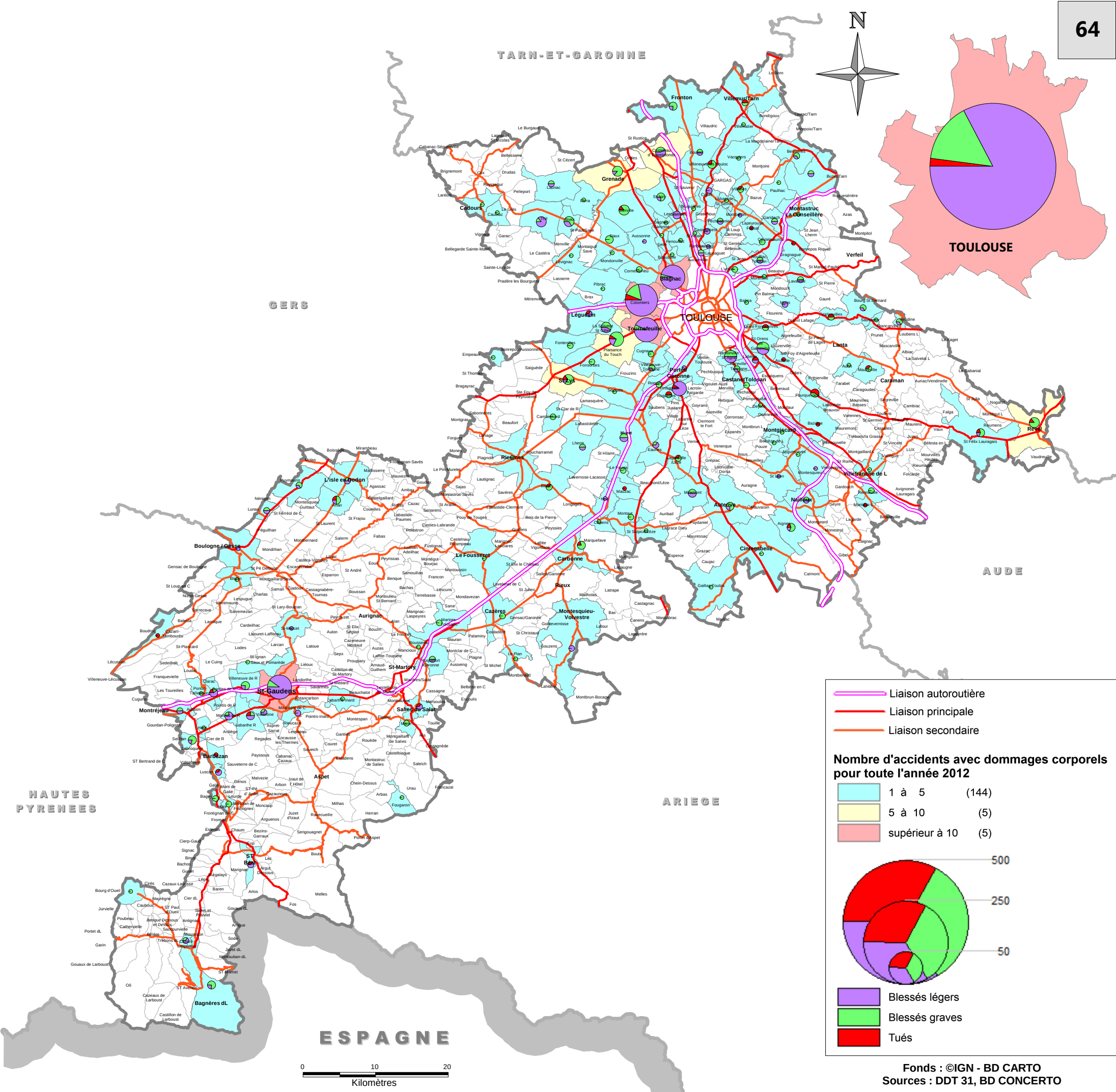
En 2012, 780 accidents corporels ont été recensés sur les routes de Haute-Garonne, soit une baisse de 21 % par rapport à 2011 (988 accidents). En comparaison, au niveau national, la baisse du nombre d'accidents entre 2011et 2012 est de 7 %.

50 personnes ont perdu la vie sur les routes de Haute-Garonne, soit 9 vies épargnées par rapport à 2011, ce qui représente une baisse de 15,3 %. Au niveau national, on enregistre une baisse de 8 % du nombre de tués par rapport à 2011.

Le bilan sur le nombre des accidents et des tués est en diminution pour l'ensemble des usagers de la route. Exceptions faites des deux-roues motorisés de moins de 50 cm3 qui comptent 2 tués en plus qu'en 2011, et des conducteurs de poids lourds avec un tué en plus.

Enfin, les 18 à 24 ans restent malheureusement toujours sur-représentés parmi les accidentés de la route.

Concernant les contrôles, 4 241 permis ont fait l'objet d'une rétention immédiate, soit une augmentation de 6,4 % par rapport à 2011. L'alcool reste la première cause de retrait de permis avec 75 % des rétentions. Les contrôles sur les stupéfiants se multipliant, le nombre de rétention de permis augmente fortement en 2012.



RIVIERE D^e GARONNE

COMMUNE
DE
S^t Bertrand de Comminges

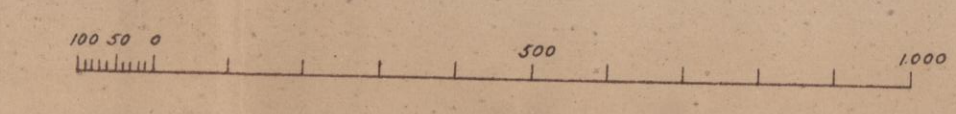
TABLEAU D'ASSEMBLAGE

Echelle $\frac{1}{10.000}$

Report au 1/20.000^e n° 68 (25.01.1938)



SAINT-BERTRAND (Haute-Garonne)
TABLEAU D'ASSEMBLAGE
à l'échelle de $\frac{1}{10.000}$
Plan révisé pour 1935



Village de S^t Martin

développé à l'échelle de $\frac{1}{1250}$
du N° 43 au N° 71



N° 3

Feuille

Village de S^t Martin

développé ci-dessus
à l'échelle de $\frac{1}{1250}$
du N° 43 à 71



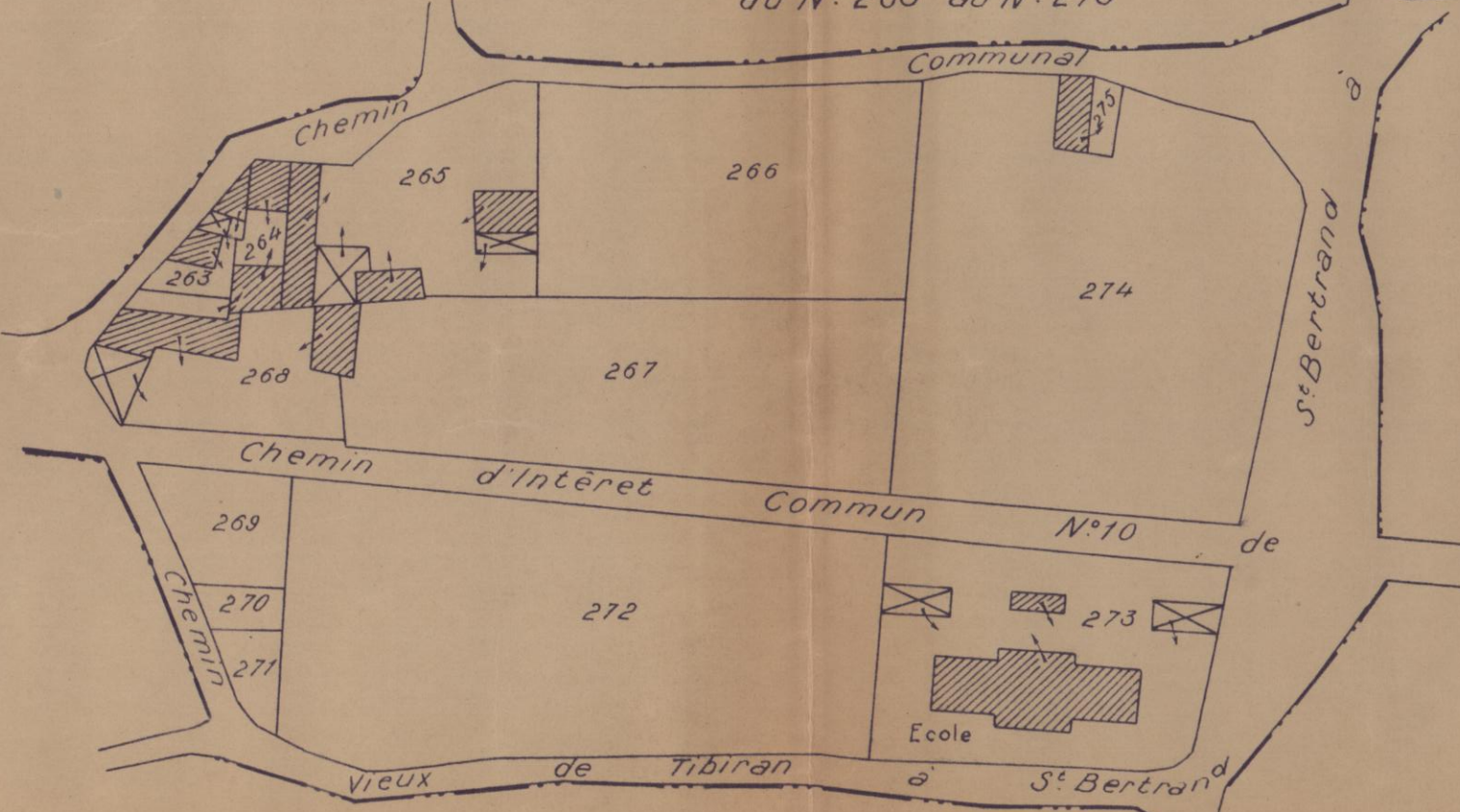
Section

N° 2

Feuille

La Bourdette

Partie développée à l'échelle de $\frac{1}{1250}$
du N° 263 au N° 275



Feuille

N° 2

SAINT-BERTRAND (Haute-Garonne)

Section B dite de la Ville

1^{re} Feuille

Plan révisé pour 1935

Echelle de $\frac{1}{2500}$

Numéros parcelles : N°s 1 à 290
N°s bis : 171
N°s ter :
N°s non attribués :

RIVIERE DE GARONNE

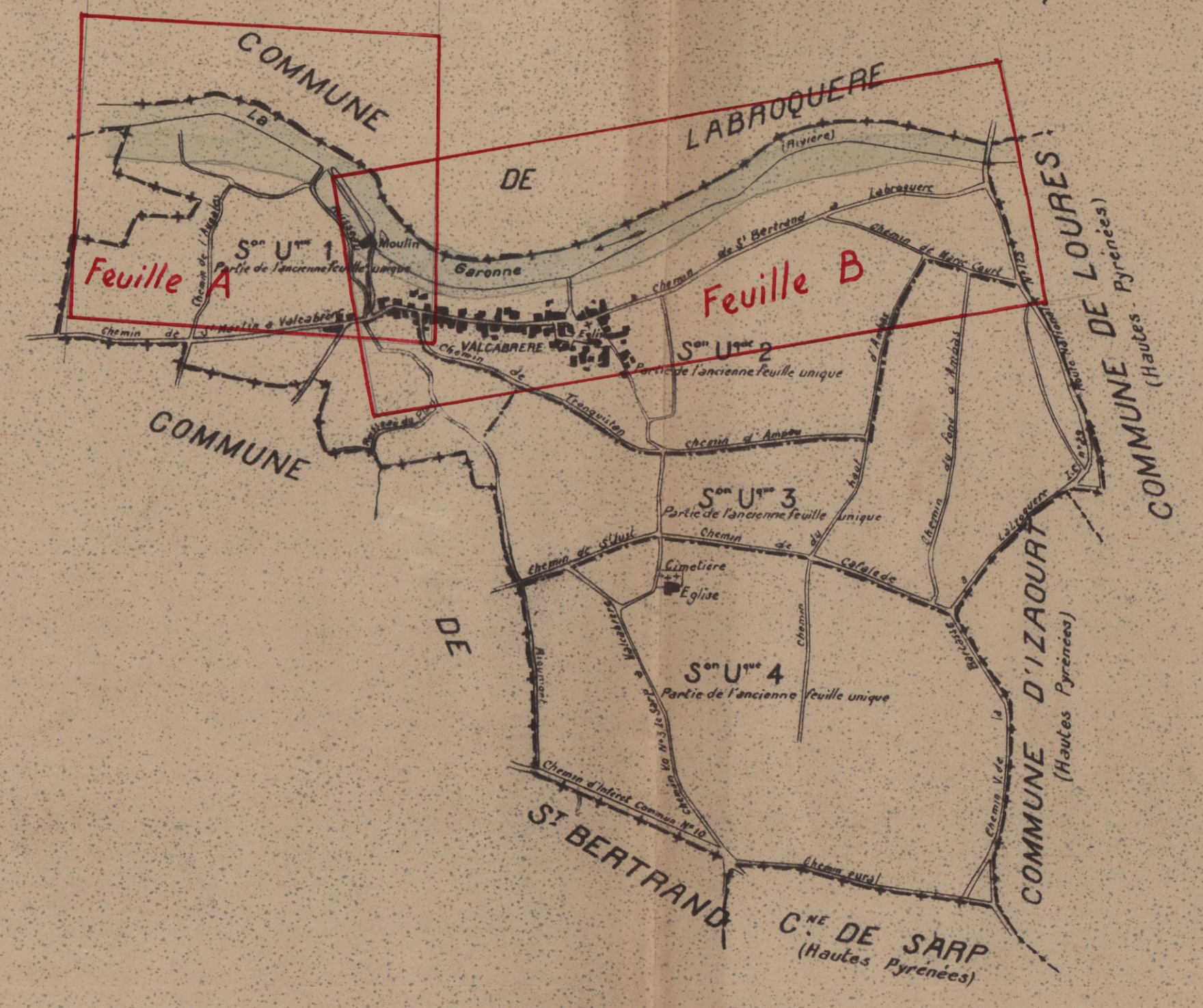
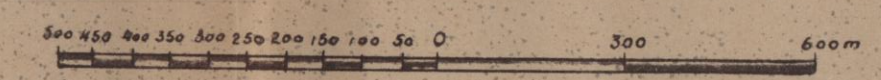
COMMUNE
DE
VALCABRERE

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

Echelle 1/10.000



VALCABRERE (Haute-Garonne)
TABLEAU D'ASSEMBLAGE
Plan révisé pour 1932
à l'échelle de 1/10000



RIVIERE DE GARONNE

COMMUNE
DE
VALCABRERE

FEUILLE A

ECHELLE
1:250

LEGENDE

ZONE INONDABLE
MURS ET DIGUES
DEPOTS
CLOTURES
PLANTATIONS



VALCABRERE (Haute-Garonne)

Section unique
1^{re} Feuille

Partie de l'ancienne feuille unique

Plan revise pour 1932

Echelle 1:250

Numeros parcellaires {
N° 1^{er}
N° 2^{es}
N° 3^{es}
N° non attribues

1387

50 40 30 20 10 0 50 150m



VALCABRERE (Haute-Garonne)

Section unique
2^{ème} Feuille

Partie de l'ancienne feuille unique

Plan révisé pour 1932

Echelle 1/2500

N^{os} 38 à 275
N^{os} 185, 211
N^{os} non attribués

